

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	STEYR	8 1 2 0 (377.20)	CH 4757 31

Constructeur	STEYR-DAIMLER-PUCH AG., Werke Steyr, A-4400 Steyr (A)
Identification	"377.20" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le carénage du moteur
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le châssis, devant l'essieu avant
Identification du moteur	"611.85" devant le No du moteur, à droite à l'avant latéralement sur le bloc, sous le premier gicleur
Importateur principal	R A P I D Maschinen und Fahrzeuge AG, 8953 Dietikon
Véhicule homologué	377.20-0 998

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique
Transmission	méc.synchr. + boîte compl., s.d.groupe vit.rampantes
Nombre de vitesses	3x4 ou 4x4 Entraînement (**)
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les arbres ritzel
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur			
Marque	STEYR	Type	611.85
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refrégerissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	100	Course	110
Cylindrée	5182	CV-impôt	26,39
Puissance en kW	73,5	à t/min	2300
DIN CV	100		
Bruit à proximité	101	dB/A à t/min	2450 (*)
Silencieux	1 = 600 x 213 x 118 mm		
Mesure des gaz	Bacharach	6,0	
	BOSCH noirçissement	1,6 (95 %)	

Carrosserie	
Nombre de portes	s.d. 1 ou 2
Ceinture sécurité	-
Cale	1 = 360x160x290 mm
Antivol	-
Dimensions	
Longueur	intérieur 4150 Empattements 2510
Largeur	2006-2320 Essieu double av ar
Hauteur	2630 Voie av ar
Porte à faux	lat. 550 Voies av 1478 1878
	av 550 ar 1550 1854
	ar 1090 Braquage ø g 8700 d 8800

Poids			
avant	1250	arrière	2640
total	3890		
Poids à vide	1800	5000	6000
Charge utile	11.00 - 16	16.9 - 38	(Variantes +)
Poids total	8 / 2,5	8 / 1,7	voir
Garantie fabr.	2640	5040	remarques)
Dimens.pneus	30	30	
Ply/bars			
Charge pour V max			
Garantie poids remorqueable avec frein			
Garantie poids remorqueable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			
à 640/1170 t/min à la prise de force, 2450 t/min au moteur			

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

§) Equipement		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	CR (E)	Genre du véhicule	Tracteur
Feux de croisement	CR (E)	Marque et type	STEYR 8120
Feux de position	A (E)	Homologation	
Feux rouges	R-S1 (E)	N°	CH 4757 31
Feux stop	R-S1 (E)	Carrosserie	
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)	Places	total 1+1 avant
Catadioptrés	av ar 2+2 = 1 (E)	Poids à vide	3890
Feux de gabarit	av ar	Charge utile	
Feux complémentaires	1/ lampe de travail à l'arrière	Poids total	
Eclairage plaque		Carburant	D
Essuie-glace	1/ balais avec/sans lave-glace	CV-impôt	26,39
Avertisseurs	1/ BOSCH 0 320 043 010	Cylindrée	5182
	ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25,0 km/h = 84,5 dB/A;
à proximité = à 120 cm du sol, à 50 cm à gauche depuis le capot du moteur.
- **) Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.
- **) Carrosserie : cadre de sécurité avec toit et pare-brise; sur demande avec cabine fermée partiellement ou complètement.
L'équipement selon l'OCE doit être contrôlé à l'immatriculation.
- +) Variétés de pneus : AV = 9.00-16 7.50-20 AR = 18.4-34 18.4-38
6 / 2,3 6 / 2,8 8 / 1,4 8 / 1,4
1800 kg 1950 kg 5130 kg 5430 kg
30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h
- §) Equipement : la hauteur des feux est admise pour raisons techniques;
lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur le couvercle du régulateur;

- lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Lieu et date de l'homologation

Dietikon, 20.-21.03.79

Service fédéral d'homologation